

# RÈGLES ET MESURES D'HYGIÈNE

**Toute personne qui circule dans le bâtiment scolaire doit prendre connaissance et respecter les règles et mesures d'hygiène suivantes.**



Toute personne qui n'est pas directement impliquée dans l'activité scolaire est priée d'éviter le périmètre de l'école, de ne pas se regrouper et de ne pas entrer dans le bâtiment scolaire. Les personnes externes ne se rendent à l'école que sur rendez-vous. **Le port du masque est obligatoire dans le bâtiment scolaire.**

Eviter les contacts physiques avec ses camarades : se toucher, se pousser, se donner la main, prendre un-e ami-e dans ses bras, se porter, etc.



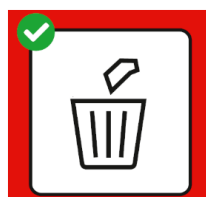
Lors de l'arrivée en classe, le **matin** et l'**après-midi** et au **retour des récréations**, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon. Utiliser les serviettes à usage unique, puis les jeter à la poubelle. Pour l'ensemble des **cours hors-classe** (AC&M, appui, langues, soutien, éducation physique, etc.), se laver les mains avant le cours.

Après chaque période de cours, aérer la classe de manière suffisante.



Dans la mesure du possible, les enseignant-e-s maintiennent une distance entre eux/elles et les élèves. Lors des déplacements, les élèves peuvent se déplacer de manière ordinaire. L'enseignant-e porte obligatoirement un masque dans les couloirs et hors de la salle de classe.

Dans la mesure du possible, utiliser son matériel de classe. Éviter de toucher son visage avec les mains ou de mettre des objets dans sa bouche.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude. Jeter son mouchoir à la poubelle après utilisation et se laver les mains.

Lors des récréations, ne pas partager de nourriture ou de boisson avec un-e camarade. Les jeux de contacts (le loup par exemple) et les sports collectifs (football, basketball) sont interdits.



A l'exception des portes principales du bâtiment scolaire, on essaiera de laisser les portes des classes ouvertes. Si une porte doit être fermée, désinfecter la poignée au préalable et après réouverture, puis se laver les mains.



Une personne qui présente des symptômes reste à domicile et contacte par téléphone son médecin traitant dans l'attente de consignes. En cas de maladie, ne pas se rendre à l'école et prévenir l'enseignant-e. Si une personne présente des symptômes à l'école, elle est isolée et porte de suite un masque jusqu'à son retour à domicile



qui s'effectue dans les plus brefs délais.